

# Un réseau, beaucoup de questions

— La fondation Espérance banlieues, qui chapeaute aujourd'hui huit écoles, voudrait compter à terme « quelques centaines d'établissements ».

La fondation Espérance banlieues a créé sa première école en 2012 à Montfermeil (Seine-Saint-Denis). Un test « concluant » suivi d'autres ouvertures à Asnières, Marseille, Roubaix, Mantes-la-Jolie, Sartrouville, Pierre-Bénite et Saint-Étienne. Et ce n'est pas fini : « Entre cinq et quinze nouvelles écoles pourraient ouvrir à la rentrée prochaine », annonce Éric Mestrallet, son président. Son but : atteindre, à terme, « quelques centaines d'établissements ».

Encore devra-t-il pour cela résoudre le casse-tête du financement. Car contrairement au privé sous contrat, qui voit ses professeurs rémunérés par l'État, moyennant le respect des programmes, le hors contrat ne peut guère compter que sur ses ressources propres. Dans le cas d'Espérance banlieues, des dons provenant de fondations d'entreprise, d'entreprises ou de particuliers. Une contribution qui permet de ne facturer aux familles que 10 à 15 % des frais réels (75 € par mois à Asnières).

Mais comme le dit Éric Mestrallet, « il est plus facile de convaincre les donateurs de financer une expérimentation ou l'implantation d'une école que d'apporter un financement pérenne ». Directrice générale de la Fondation pour l'école, qui abrite la fondation Espérance banlieues, Anne Coffinier estime qu'« en l'état actuel du financement, ce réseau ne pourra pas dépasser la quarantaine d'établissements ». Mais elle espère « que le prochain gouvernement créera un cadre fiscal permettant à tous d'exercer leur libre choix éducatif ».

« Derrière ces établissements, qui servent de vitrine au camp ultraconservateur, il y a une réaction vis-à-vis de l'école publique, qui n'a pas peur de parler de sexualité ou de genre, mais on trouve aussi la logique très libérale du chèque éducation », estime Christian Chevalier, secrétaire général du SE-UNSA. « Il s'agirait de donner de l'argent aux familles pour qu'elles mettent en concurrence les écoles. »

Espérance banlieues, qui tient à rester hors contrat pour garder sa singularité pédagogique et sa liberté de recrutement, tisse en tout cas sa toile avec, souvent, l'assentiment des municipalités, toutes de droite. « Soucieux que chaque enfant puisse s'insérer dans la société française, j'apporte tout mon soutien au Cours Antoine-de-Saint-Exupéry qui donne une vraie chance aux

élèves et qui enrichit l'offre scolaire », déclare ainsi dans la brochure de l'école le maire (LR) d'Asnières Manuel Aeschlimann.

Au ministère, on observe cet essor sans se prononcer ouvertement, « respect de la liberté scolaire oblige ». En revanche, on rappelle plus généralement que « les contrôles ont été renforcés dans le hors contrat » et que « l'ouverture des écoles sera bientôt mieux encadrée ».

Surfant sur le retour de valeurs « traditionnelles » et bénéficiant d'une large couverture médiatique (son parrain est le journaliste de TF1 Harry Roselmack), Espérance banlieues entend, à son échelle, compenser ce que ses responsables considèrent comme des lacunes de l'Éducation nationale. « Tous les moyens sont bons pour essayer de sortir les enfants des milieux populaires, en particulier ceux issus de l'immigration, de la situation catastrophique qui est la leur dans les établissements de banlieue », commente de son côté l'inspecteur général honoraire Bernard Toulemonde. Même s'il préférerait « que le public ou le privé sous contrat s'en charge ».

« Derrière ces établissements, qui servent de vitrine au camp ultraconservateur, il y a une réaction vis-à-vis de l'école publique. »

Précisément, pour Xavier Villarmet, directeur du Cours Antoine de Saint-Exupéry à Asnières, « l'Enseignement catholique, élitiste, n'est plus à même d'apporter de l'espérance dans les banlieues ». Ce que réfute Pierre Marsollier, délégué général de l'Enseignement catholique. « Nous avons, dans le schéma d'emploi pour la rentrée 2017, établi à la demande du ministère une liste d'une centaine d'établissements qui se situent sur ce terrain. C'est la reconnaissance par l'État qu'on fait de l'éducation prioritaire, même si on n'entre pas sous ce label car on n'est pas soumis à la sectorisation. »

Pour le reste, Pierre Marsollier dit porter « un regard favorable sur le pluralisme scolaire ». Ce responsable n'exclut d'ailleurs pas qu'un jour, un ou plusieurs établissements Espérance banlieues puissent – à condition de bénéficier d'une reconnaissance canonique, sous la forme d'une lettre de mission de l'évêque – rejoindre l'Enseignement catholique.

Denis Peiron